

8.4. Consommation de Soins

8.4.1. Contacts avec le médecin généraliste

8.4.1.1. Résumé

Le médecin généraliste joue un rôle essentiel dans le cadre des services de santé. Il est donc important d'avoir une idée plus précise des circonstances dans lesquelles les contacts entre le médecin et son patient se déroulent afin de pouvoir adapter les politiques globales de santé. L'Enquête de Santé permet précisément de fournir des informations détaillées à ce sujet.

La grande majorité de la population en Communauté Française déclare avoir un médecin de famille attitré. Cette proportion est de 94% en Wallonie tandis qu'à Bruxelles elle n'est que de 80%.

79% de la population en Wallonie, et 72% à Bruxelles, a contacté au moins une fois le médecin généraliste au cours des douze derniers mois. Ce pourcentage est plus bas chez les hommes entre 15 et 24 ans (60% à Bruxelles). Le médecin de famille est donc un bon moyen pour toucher une grande partie de la population.

Le nombre moyen de contacts avec le médecin généraliste par personne et par an est de 6,1 en Wallonie et de 4,2 à Bruxelles. Cette moyenne est plus élevée chez les femmes que chez les hommes et est très nettement influencée par le niveau de santé subjective.

On n'observe pas de variation suivant le niveau socio-économique dans ce domaine.

En Wallonie, chez les hommes, les raisons principales du contact avec le médecin généraliste sont les suivantes (telles qu'elles sont déclarées par le patient lui-même) : problèmes du système respiratoire (27%), examen général (21%) et troubles du système locomoteur (15%). Chez les femmes, les raisons principales sont les suivantes : examen général (25%), problèmes du système respiratoire (20%) et troubles cardio-vasculaires (16%). Il s'agit bien entendu des raisons déclarées par les patients eux-mêmes; on peut s'attendre donc à ce que les troubles d'ordre psychosocial soient sous-estimés.

A Bruxelles, chez les hommes, les raisons principales du contact avec le médecin généraliste sont les suivantes : problèmes du système respiratoire (27%), troubles cardio-vasculaires (18%) et examen général (11%). Chez les femmes, les raisons principales sont les suivantes : problèmes du système respiratoire (19%), troubles cardio-vasculaires (19%) et examen général (17%).

En Wallonie, 45% des contacts avec le médecin généraliste sont des visites à domicile (30% à Bruxelles). A partir de 65 ans ces dernières sont plus fréquentes que les consultations. En Wallonie, le ratio visites à domicile/consultations est significativement plus élevé qu'à Bruxelles ou en Flandre : 2/1 contre 1/1. En outre, dans les groupes de population avec un niveau d'éducation plus faible, les visites à domicile sont également plus fréquentes; ceci ne se vérifie toutefois qu'en Wallonie et pas à Bruxelles.

Le contact a lieu à l'initiative du médecin généraliste lui-même dans 18% des cas en Wallonie et dans 22% des cas à Bruxelles. Cette proportion s'élève jusqu'à 50% chez les personnes âgées de 75 ans à Bruxelles (40% en Wallonie). Chez les personnes qui souffrent de limitation physique - légère ou marquée - le médecin généraliste prend plus souvent lui-même l'initiative du contact avec son patient.

Le patient est référé vers un autre thérapeute à la suite du contact avec le médecin généraliste dans 4% des cas : vers un spécialiste (radiologue y compris), laboratoire pour des analyses, hôpital, kinésithérapeute, soins à domicile, services sociaux ou autres.

On n'observe pas de variations ni en ce qui concerne la proportion de personnes qui ont contacté un médecin généraliste, ni en ce qui concerne le nombre moyen de contacts par an, en fonction des habitudes tabagiques de la personne interrogée.